

Reconnaissance des personnels EFS " au coeur de la chaîne de soins"



Déclaration CFDT au CSE, Octobre 2022

Les élus CFDT ne siégeront pas à ce CSE dans le but d'affirmer la continuité et la cohérence du mouvement syndical initié en 2021 et relancée par la CFDT en juin 2022 tant sur le plan national et régional. Les élus CFDT continuent seuls ses actions en l'absence notamment de mesures pour accroître les revalorisations salariales à la hauteur des enjeux.

Depuis juin, alors que le secteur de la santé publique, privé et associatif connaît ou va connaître une hausse de salaire d'au moins 3%, nous, à l'EFS, Etablissement Public d'intérêt vital, maillon essentiel dans la chaîne de soin, nous n'avons toujours rien!! C'est incompréhensible, c'est irresponsable.

La mission de l'établissement est en péril, et le pouvoir d'achat des personnels est en chute libre. La CFDT ne se contentera pas de prime mais continuera à réclamer des augmentations de salaire pérennes!

L'attractivité de nos métiers transfusionnels doit certes passer par une meilleure reconnaissance salariale mais aussi par une profonde remise à plat des conditions de travail. Le management et la gestion des ressources humaines doivent être repensés dans le respect des personnels et du service attendu.

La CFDT a rencontré et interpellé par 2 fois le Ministre de la Santé sur l'EFS :

- fin août en remettant une note de la section CFDT de l'EFS sur la situation particulièrement critique de l'établissement.
- Vendredi 23 septembre avec Laurent Berger et la secrétaire de la fédération santésociaux.

Pendant que certains pays pratiquant le don de plasma non rémunérés éthiques se tournent vers des sociétés privées pour collecter son plasma afin de réaliser des Médicaments Dérivés du Sang (la société canadienne du sang avec Grifols très récemment), la CFDT réaffirme ses craintes légitimes concernant la poursuite du don éthique, sur le plasma ou autre.

La CFDT réclame encore et toujours :

§ une revalorisation salariale de l'ensemble des professionnel.le.s, à la hauteur des enjeux

§ une révision de la classification et des rémunérations associée à la hauteur des enjeux de la mission de service public de l'EFS, établissement public qui se définit lui-même par les valeurs suivantes : la responsabilité, l'excellence, l'innovation et l'éthique,

§ des effectifs suffisants afin de garantir à tous une conciliation vie personnelle – vie professionnelle et le respect de nos accords

§ une amélioration des conditions de travail.

La CFDT est donc toujours en grève jusqu'au **2 janvier 2023** à moins que les tutelles donnent enfin les moyens à la direction de l'EFS de faire des propositions en adéquation avec les revendications CFDT en faveur des personnels de l'EFS.